

26,6%

Taux d'investissement
des entreprises non financières
en Wallonie pour l'année 2017

Investissement par secteur institutionnel - 2017 (en % du PIB de l'économie totale)

| | Bruxelles | Flandre | Wallonie | Belgique |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Sociétés non financières | 10,9 | 15,8 | 13,5 | 14,4 |
| Sociétés financières | 2,5 | 0,6 | 0,5 | 0,9 |
| Administrations publiques | 3,2 | 1,9 | 2,9 | 2,4 |
| Ménages | 1,5 | 6,3 | 6,1 | 5,3 |
| Institutions sans but lucratif au service des ménages | 0,1 | 0,1 | 0,1 | 0,1 |
| Economie totale | 18,2 | 24,6 | 23,2 | 23,1 |

Taux d'investissement par secteur institutionnel - 2017 (Investissement en % de la VAB du secteur)

| | Bruxelles | Flandre | Wallonie | Belgique |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Sociétés non financières | 26,6 | 26,2 | 26,6 | 26,3 |
| Sociétés financières | 15,3 | 23,9 | 16,9 | 18,2 |
| Administrations publiques | 15,0 | 18,1 | 15,7 | 16,6 |
| Ménages | 14,9 | 42,1 | 38,2 | 38,0 |
| Institutions sans but lucratif au service des ménages | 8,4 | 9,3 | 9,0 | 8,9 |
| Economie totale | 20,4 | 27,6 | 26,0 | 25,9 |

Sources : ICN ; Calculs : IWEPS (février 2020)

Le premier tableau montre l'origine des investissements (formation brute de capital fixe) par secteur institutionnel. En Wallonie, l'investissement total (rapporté au PIB) est supérieur à ceux observés pour la Belgique et Bruxelles mais inférieur à celui mesuré pour la Flandre. La provenance de l'investissement, en termes de secteurs, varie entre les régions. Le poids de l'investissement public dans le PIB est plus important en Wallonie qu'en Flandre (2,9 % contre 1,9 %). Les investissements des ménages sont plus importants en Wallonie qu'à Bruxelles (6,1 % contre 1,5 %), mais sont légèrement supérieurs en Flandre (6,3 %). La part des investissements des sociétés non financières dans le PIB, en 2017, est également plus élevée en Flandre qu'ailleurs.

Le second tableau reprend les taux d'investissement par secteur institutionnel et ceux-ci sont mesurés en proportion de la valeur ajoutée brute du secteur concerné.

Le taux d'investissement des entreprises non financières s'élevait à 26,6 % en 2017 en Wallonie. Ce taux était identique à celui enregistré à Bruxelles (26,6 %) et dépassait celui mesuré en Flandre (26,2 %). Les investissements, selon le SEC 2010, incorporent les dépenses en recherche et développement qui sont importantes en Wallonie, notamment dans l'industrie pharmaceutique. Cela explique grandement pourquoi le taux d'investissement des entreprises non financières est plus élevé dans le Brabant wallon (40,0 %) que dans le reste de la Wallonie, où il s'élève à 23,0 % pour l'année 2017.

Au niveau des taux d'investissement par secteur institutionnel, on remarque que ceux-ci sont généralement, à l'exception notable des entreprises non financières, plus élevés en Flandre que dans les deux autres régions.

Investissements

Formation brute de capital fixe, en euros chaînés - prix de 2015 en indice (2008=100)

| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|------------------|--------------|-------------|-------------|--------------|--------------|-------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Bruxelles | 100,0 | 94,1 | 92,3 | 92,8 | 91,5 | 92,5 | 99,4 | 101,3 | 102,1 | 105,7 |
| Flandre | 100,0 | 92,6 | 93,1 | 98,2 | 99,6 | 97,1 | 101,2 | 101,9 | 113,5 | 112,0 |
| Wallonie | 100,0 | 94,9 | 95,0 | 102,1 | 102,0 | 98,3 | 105,3 | 118,8 | 104,3 | 112,1 |
| Union européenne | 100,0 | 88,7 | 88,3 | 90,0 | 87,5 | 85,7 | 87,5 | 91,9 | 94,9 | 98,4 |
| Zone euro | 100,0 | 89,0 | 88,7 | 90,2 | 87,3 | 85,2 | 86,4 | 90,6 | 94,2 | 97,4 |
| Belgique | 100,0 | 93,4 | 93,4 | 98,3 | 98,9 | 96,7 | 101,8 | 105,6 | 109,6 | 111,0 |
| Allemagne | 100,0 | 90,5 | 95,3 | 102,4 | 102,1 | 100,8 | 104,1 | 105,9 | 109,9 | 112,6 |
| France | 100,0 | 90,9 | 92,8 | 94,7 | 95,0 | 94,2 | 94,2 | 95,2 | 97,7 | 102,4 |
| Pays-Bas | 100,0 | 91,4 | 85,2 | 89,4 | 83,8 | 82,4 | 80,5 | 103,8 | 96,2 | 100,3 |

Sources : Eurostat et ICN ; Calculs : IWEPS (juillet 2020)

En Wallonie, à l'instar des autres régions belges et de l'ensemble de la Zone euro, les investissements ont été fortement affectés par la crise financière de l'automne 2008. En 2013, le niveau des investissements avait encore chuté après la crise des dettes souveraines au sein de la Zone euro. Il est reparti à la hausse partout en 2014. En Wallonie, cette hausse s'est intensifiée très nettement en 2015, notamment en raison d'opérations exceptionnelles (rachat de brevet) dans l'industrie pharmaceutique portant le niveau d'investissement à un niveau largement supérieur à celui observé avant crise. S'agissant d'opération exceptionnelle, elle ne s'est pas répétée en 2016, ce qui explique la baisse des investissements cette année-là. En 2017, la hausse observée en Wallonie est principalement le fait des investissements en logement des ménages et de la recherche et développement des entreprises non financières.

La Flandre et Bruxelles retrouvaient en 2014 un niveau d'investissement quasi équivalent à celui observé avant la crise, ce qui n'était pas le cas dans la Zone euro ni dans l'Union européenne des 27. La Flandre a connu une forte hausse des investissements en 2016 portant son niveau à un niveau largement plus haut que celui mesuré avant crise. Ce fort accroissement s'explique notamment par l'achat cette année-là d'un navire.

Définitions et sources

Les données utilisées pour cette fiche proviennent des comptes régionaux publiés chaque année en février par l'Institut des Comptes Nationaux.

Le taux d'investissement d'un secteur ou d'une branche est le rapport entre la formation brute de capital fixe et la valeur ajoutée brute au prix de base (2^{ème} tableau).

Pour l'investissement total ventilé par secteur institutionnel, le taux est toutefois présenté par rapport au PIB (1^{er} tableau).

La mesure de l'évolution du capital fixe s'effectue en euros chaînés et à partir de 2008 pour mieux visualiser les effets de la crise (3^{ème} tableau). L'année 2008 a été calculée de manière propre par l'IWEPS.

Pertinence et limites

La formation brute de capital fixe en volume (euros chaînés de 2015) est calculée par l'IWEPS en tenant compte des déflateurs nationaux.

Les données pour les années 2009 à 2017 ont été publiées en février et juillet 2020. Les années 2003 à 2008 le seront en automne 2020. Une rupture de série a donc lieu en 2009. Les données pour l'année 2008 ont été rétopolées à partir des comptes régionaux de février 2019 et de février, juillet 2020 afin de pouvoir présenter l'évolution depuis 2008.

Le taux d'investissement des entreprises non financières est utilisé comme indicateur de résultat pour le FEDER en Wallonie.

Pour en savoir plus :

<https://www.iweps.be/publication/comptes-regionaux-2009-2017/>

Personne de contact : Yves Tilman (y.tilman@iweps.be) / prochaine mise à jour : mars 2021